

L'actu du jour

La pub pendant les dessins animés, c'est fini !

Depuis la semaine dernière, à la télévision, certaines chaînes n'ont plus le droit de diffuser des publicités pendant les programmes destinés aux enfants (dessins animés, séries, etc.).
1jour1actu t'explique pourquoi.



(© i-stock.)

En moyenne, les enfants de 4 à 14 ans regardent la télévision **plus de 2 h par jour**, avant d'aller à l'école et dès leur retour à la maison. Pour les programmes "jeunesse", une nouvelle loi vient d'être mise en place. Désormais, sur certaines chaînes, **la publicité est interdite** pendant la diffusion des programmes pour les enfants. Mais pourquoi ? Pour le savoir, **1jour1actu a interviewé Marie Lherault**. Elle est spécialiste des médias.

Pourquoi en parle-t-on ?
 Parce que, depuis le 1er janvier, une nouvelle loi interdit de diffuser des publicités sur les chaînes de télévision du service public, ¼ d'heure avant, pendant et ¼ d'heure après les programmes destinés aux enfants de moins de 12 ans.



(© Marie Lherault.)

1jour1actu : À quoi ça sert, de diffuser des publicités à la télévision ?

Marie Lherault : La publicité à la télé sert à communiquer autour d'un produit, afin de **le faire connaître et acheter** par les téléspectateurs. Mais elle est aussi utile aux chaînes de télé : elle leur rapporte **beaucoup d'argent**. Car les annonceurs paient pour faire diffuser leurs publicités sur les chaînes.

Pourquoi interdire la publicité à la télévision pendant les dessins animés ?

Marie Lherault : Pour protéger les enfants de la publicité ! Les enfants sont **influencés** par ce qu'ils voient à la télévision. Quand ils regardent une publicité, cela crée chez eux **des envies**. Comme, par exemple, de manger ce produit ou de jouer avec cette figurine. Ensuite, les enfants peuvent eux-mêmes **influencer leurs parents** au moment des courses, en leur demandant d'acheter ce qu'ils ont vu à la télé. Ils sont donc en quelque sorte "manipulés" par la publicité.

La publicité est-elle dangereuse pour la santé ?

Marie Lherault : Elle peut favoriser l'**obésité** des enfants. Même s'il existe des messages de prévention à la télévision, comme "*Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas*", les publicités sont **plus fortes que ces messages**. Lorsque les enfants regardent une pub pour des gâteaux, par exemple, cela peut leur donner **envie d'en manger** et de se servir dans les placards. Et si les adultes ne sont pas là pour faire attention, alors les enfants ont tendance à trop manger de sucreries. Devant la télé, les enfants sont **passifs**. Cela veut dire qu'ils ne font rien d'autre que regarder des images. Le temps que les enfants passent devant la télé, ils ne le passent pas à **réfléchir, lire, jouer ou faire du sport**, par exemple.

La publicité est-elle interdite sur toutes les chaînes ?

Marie Lherault : Non, uniquement sur **les chaînes du service public** (France 2, France 3, France 4, France 5...). Car ces chaînes appartiennent

à l'État : elles reçoivent de sa part une importante **aide financière**. Ces chaînes doivent donc remplir **différentes missions** auprès des téléspectateurs, comme informer, éduquer ou distraire, mais de façon pédagogique.

Et pourquoi la pub n'est-elle pas interdite sur les autres chaînes, comme Gulli ?

Marie Lherault : Parce que cette chaîne, comme beaucoup d'autres, **est privée**. Elle ne perçoit pas les mêmes aides financières de l'État pour créer, acheter et diffuser les programmes. Il faut donc qu'elle trouve **plus d'argent** pour le faire. Et c'est par la publicité que ça se passe. Car la pub rapporte beaucoup d'argent. Les chaînes du service public, par exemple, vont perdre jusqu'à **20 millions d'euros** par an, car elles ne peuvent plus diffuser de pub pendant les programmes "jeunesse".

Propos recueillis par **Dakota Gizard**

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)